



SOCIÉTÉ

Parcoursup, un système moins contraignant mais plus sélectif

Avec cette nouvelle plateforme, si les lycéens peuvent tenter leur chance partout, les universités gardent la main sur leur recrutement. Une procédure qui rend plus visibles les différences entre les régions.

CAROLINE BEYER @BeyerCaroline

ÉDUCATION La grande illusion ? Après APB et son inacceptable tirage au sort, Parcoursup, la nouvelle plateforme d'orientation imaginée par le gouvernement Macron, a misé sur la méritocratie. Les dossiers des candidats sont désormais étudiés et classés par les universités, comme le font déjà, depuis de longues années, les formations sélectives. Là où le précédent système exigeait des candidats qu'ils hiérarchisent leurs vœux – les obligeant à de subtiles tactiques –, l'actuel dispositif ouvre un vaste horizon. À condition de respecter des « attendus » très généraux, les élèves de terminale ont pu postuler là où ils le souhaitent. Reste que, au bout du compte, les règles n'ont pas changé. Loi de l'offre et de la demande, sectorisation des lycées, établissements plus ou moins performants, universités plus ou moins attractives... À ce jour, 75 % des candidats ont reçu au moins une proposition d'admission. Mais seuls 34 % ont donné un oui définitif.

« *Parcoursup crée de la déception, résume Thomas Le Corre, porte-parole du Syndicat général des lycées (SGL), en première dans un lycée public à Chartres. Dans mon établissement, les très bons élèves ont davantage été admis à l'université d'Angers qu'à celle de Tours, plus attractive. Et encore moins*

208 000 candidats

figurent aujourd'hui dans la cruelle case « en attente » ou ont essuyé des réponses négatives (23 500)

dans la région parisienne ! » Le jeune homme évoque « *des élèves brillantissimes qui n'habitent pas au bon endroit* ». Quelque 208 000 candidats figurent aujourd'hui dans la cruelle case « en attente » ou ont essuyé des réponses négatives (23 500). « *Un certain nombre d'élèves ont de bons dossiers, mais ils ont surévalué leur capacité et il faut les réorienter* », commentait Bernard Beignier, recteur d'Aix-Marseille, lors du récent déplacement dans l'académie de la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal. Laquelle, depuis les premiers résultats de la plateforme, martèle que les règles n'ont pas changé dans les filières sélectives. Et que, précisément, 60 % des candidats ont postulé dans ces filières prisées...

En introduisant, dans chaque académie et pour chaque formation, un pourcentage maximal de lycéens provenant d'autres académies, le système semble aussi avoir alimenté de nouveaux es-



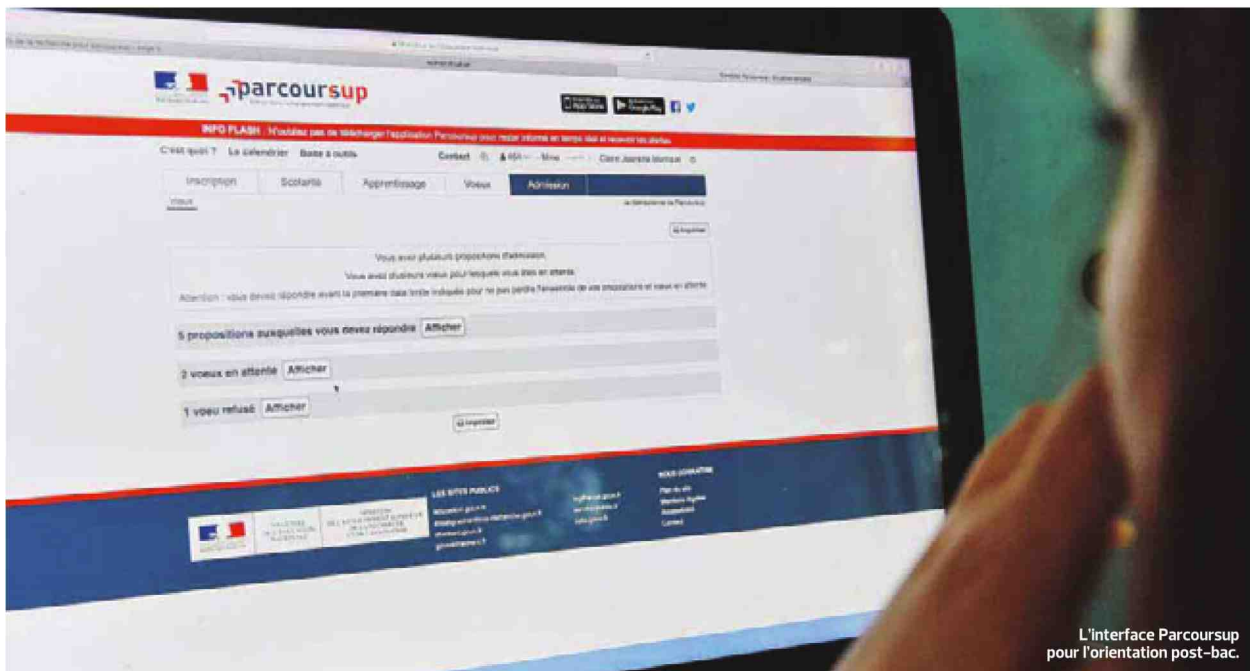
poirs. D'autant que les universités franciliennes ont élargi leur bassin de recrutement à toute la région en psycho, en Paces et en Staps. Mais ces quotas géographiques, ainsi que les quotas de boursiers, n'ont pas changé la donne, si l'on en croit la lettre de Stéphane Troussel, président (PS) du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, adressée la semaine dernière à Frédérique Vidal. L'élu parle d'« une sélection en fonction de l'origine géographique des lycéens », de « la localisation des lycées et donc des quartiers », et demande la publication des algorithmes locaux - élaborés par les établissements de l'enseignement supérieur pour trier les dossiers -, ainsi que des chiffres par académies. De son côté, le syndicat Éducation a fait sa propre enquête et publié des résultats faisant apparaître un fort taux de réponses négatives dans les banlieues. « Une cartographie de l'exclusion », partagée sur les réseaux sociaux

par le député La France insoumise Alexis Corbière. Dans l'entourage de la ministre Vidal, on ne « souhaite pas tomber dans une bataille de chiffres ». Mais l'on explique cependant que, dans l'académie de Créteil, un candidat sur quatre a été admis dans une université parisienne, contre un sur cinq l'année précédente. « Parcoursup ne sera pas parfait. Il ne permettra pas de mettre à plat les inégalités en région parisienne ni de les résorber », ajoute-t-on.

« Avec APB, les choses étaient peut-être moins visibles, estime Philippe Vincent, secrétaire général du syndicat des personnels de direction (SNPDEN). Mais le système d'orientation fonctionne de la même manière depuis fort longtemps. Il y a trente ans, les formations sélectives plaçaient sur le haut de la pile les candidatures venues des meilleurs lycées. » ■

« Il existe des élèves brillantissimes qui n'habitent pas au bon endroit »

THOMAS LE CORRE, PORTE-PAROLE DU SGL



L'interface Parcoursup pour l'orientation post-bac.

DENIS CHARLET/AFP